



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

COMMUN

PROGRAMME D'HISTOIRE : LA FRANCE, L'EUROPE ET LE MONDE DEPUIS 1945

THÈME 2 : VIVRE EN FRANCE EN DÉMOCRATIE DEPUIS 1945

SOMMAIRE

<i>Thème d'étude</i>	5
<i>Enjeux et finalités problématisés</i>	5
Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre	6
La V ^e République : une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation	10
Une République en évolution face aux défis de la mondialisation : « la France à l'heure du monde » (L. Bantigny)	14
En conclusion	16
<i>Articulation avec le thème 1</i>	17
<i>Démarche d'étude</i>	18
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	18
Privilégier une lecture globale de la période	18
Comprendre l'installation durable d'institutions politiques démocratiques	18
Prendre appui sur les acquis des élèves	18
Reconnaître le rôle des actrices et des acteurs	18
<i>Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/Repères/ Capacités)</i>	18

Pistes de mise en œuvre des capacités 19

Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art....) 19

Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse) : « Des traces du passé aux documents sources de l'histoire » 20

Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique : la naissance de la V^e République 23

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires 25**Écueils à éviter** 25**Pour aller plus loin** 25

Bibliographie indicative 25

Sitographie indicative 26

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre

Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une **démocratie libérale*** élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une **démocratie sociale*** qui prend la forme de l'**État-providence***. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du **Plan Marshall*** et s'engage dans la construction européenne.

La IV^e République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, l'Indochine obtient la sienne à la suite d'une guerre ; c'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV^e République.

Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation

Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V^e République. La nouvelle **constitution***, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.

Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.

Dans l'élan des « **Trente Glorieuses** »*, les Français entrent dans la **société de consommation***. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.

La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aiguë pendant la crise de mai 1968.

Une République en évolution face aux défis de la mondialisation

La V^e République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).

Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les Lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Notions et mots-clés :

Constitution*
 Démocratie libérale*
 Démocratie sociale*
 État-providence*
 Plan Marshall*
 Société de consommation*
 « Trente Glorieuses »*

Capacités :**Mener une analyse historique**

à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art...).

Situer une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer.

Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).

Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

Repères (en italique ceux du collège) :

1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote (électrices et éligibles).

1950 : Salaire minimum interprofessionnel garanti.
1958 : Proclamation de la V^e République.

1954-62 : Guerre d'indépendance de l'Algérie.

1962 : Élection du président de la République au suffrage universel direct.

1968 : Manifestations ouvrières et étudiantes de mai.

1974 : Garantie de ressources pour les chômeurs.

1974 : Droit de vote à 18 ans.

1975 : Réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel).

1975 : Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.

1982 : premières lois de décentralisation.

1982 : Lois Auroux sur le droit du travail.

1985 : Création du baccalauréat professionnel.

1992 : Ratification du traité de Maastricht.

2000 : Loi sur la parité aux élections.

2004 : Charte de l'environnement.

Liens avec d'autres enseignements ou thèmes

Géographie : « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » (classe de première).

Français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale).

EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).

Thème d'étude

Enjeux et finalités problématisés

Le thème « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » invite à connaître les 75 années de transformations politiques, économiques, culturelles qui ont bouleversé le visage de notre pays. Depuis 1945, la France a connu de profondes modernisations, que le thème a pour objet de mettre en lumière :

- le retour de la démocratie après la guerre, la stabilisation des institutions républicaines et la progressive adaptation du modèle démocratique républicain français aux évolutions du monde et de la société ;
- les mutations de l'économie et de la société française. La France est confrontée au défi de la reconstruction de son économie après 1945, à la concurrence internationale (Europe et monde) à partir des années 1960, aux crises économiques des années 1970 et aux conséquences de la mondialisation économique à partir des années 1980.

Le monde du travail est présent dans le traitement de ce thème, dans la continuité du thème 1 du programme d'histoire de la classe de 1^{re}. Le thème du travail traverse l'ensemble de la période considérée : de l'impératif de production qui s'affirme à la fin de la guerre (produire pour reconstruire et satisfaire les besoins élémentaires de la population) aux années 1960 (produire pour avoir une place dans le monde et satisfaire les besoins renouvelés de la population en matière de confort et de mode de vie) puis aux années 1980 (produire pour faire face à la concurrence économique mondiale et aux crises). La question de l'emploi est au cœur de toute la période, notamment avec le développement du chômage de masse depuis les années 1980.

Cette fiche, non exhaustive, propose de mettre en lumière les lignes de forces, les ruptures ainsi que les évolutions globales faisant entrer la société française dans le XXI^e siècle.

Axe de questionnement possible

De grande puissance impériale avant 1939, la France devient une puissance moyenne qui, par délégation, se tourne vers l'Europe pour essayer de pallier son affaiblissement sur la scène internationale, tout en connaissant des transformations sociales accélérées. Comment adapter le modèle républicain démocratique aux transformations politiques, économiques et sociales ? Comment moderniser la France ?

Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre

Le retour de la République : l'instauration d'une démocratie libérale et sociale (1944-1946)

Au sortir de la guerre, la reconstruction politique se distingue de celle de 1918. Elle est intimement liée à une volonté de trouver un nouveau modèle et non de revenir à la situation d'avant-guerre : les projets nés dans les mouvements de la Résistance et de la France libre irriguent les décisions politiques de l'immédiat après-guerre. Le programme du CNR est l'expression de ces accords entre des groupes d'opinions politiques très variées. Les choix politiques sont, après la Seconde Guerre mondiale, indissociables des choix de société. **Cette reconstruction compose désormais avec les nouvelles aspirations sociales des populations, à savoir une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire** afin de ne pas commettre les mêmes erreurs que dans les années 1930.

1. Sous l'action du général de Gaulle, qui prend la tête du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), la restauration de la légitimité du régime démocratique est très vite engagée (restauration de l'ordre républicain, contrôle de l'épuration) afin de présenter l'État français du maréchal Pétain comme une parenthèse désormais refermée. Les libertés fondamentales sont rétablies avec les ordonnances de 1944 sur la liberté de la presse, la liberté de réunion, d'association (partis politiques...). Les femmes obtiennent le droit de vote et le suffrage devient ainsi réellement universel. Le retour à la démocratie s'accompagne du retour des élections et des référendums, le peuple étant consulté directement sur le rétablissement de la République et l'organisation à lui donner.
2. Le référendum du 21 octobre 1945 entérine à 96 % des suffrages exprimés par les Français la volonté d'une **nouvelle république**. Fruit du compromis entre les partis politiques dominants, le Mouvement républicain populaire – MRP –, le Parti communiste français – PCF – et le Parti socialiste – SFIO –, **un régime parlementaire est approuvé par les Français**, alors que le général de Gaulle voulait un exécutif fort, sans cependant avoir développé un parti politique pour relayer ses idées et sur lequel s'appuyer. De fait, de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946.
3. La IV^e République naît le 13 octobre 1946, mais sa légitimité est immédiatement fragilisée, avec seulement 53 % des suffrages exprimés en sa faveur, 47 % qui s'y opposent pour un tiers d'abstentions, et ce après une première constitution rejetée par les Français 6 mois plus tôt. L'application de la Constitution en accentue toutes les faiblesses et fait du régime parlementaire français l'un des plus instables, renouant avec les traditions de la III^e République. Néanmoins, la IV^e République témoigne des préoccupations sociales du moment : le préambule de sa Constitution reconnaît notamment le droit de tous à « la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs ».

Dans le même temps, la démocratie libérale s'affirme comme sociale. L'objectif est de **renforcer la démocratie** avec l'établissement d'un **compromis social**. Influencé par un puissant courant réformateur transnational né en Europe dans les années 1930, en particulier par le rapport Beveridge rédigé en 1942, le programme du CNR définit le modèle de **l'État-providence** (*welfare state*) « à la française », avec les quatre piliers : **nationalisations, plan de production, comités ouvriers d'entreprise, protection sociale.**

Retrouvez éducol sur



En 1945 et dans les années qui suivent, la France doit faire face à de nombreux défis :

- un appareil industriel obsolète, quand il n'a pas été détruit par les bombardements ;
- le besoin de main-d'œuvre en raison de l'affaiblissement démographique de notre pays avec les deux guerres mondiales successives. Si la croissance démographique est forte (baby-boom dès 1942 qui s'accélère fortement en 1945), les besoins immédiats sont très importants ;
- l'insatisfaction des besoins quotidiens de la population : se nourrir (économie de pénurie : crise du ravitaillement, marché noir, inflation), se loger et se soigner (augmentation de la mortalité infantile par exemple) sont difficiles. Il faut attendre le 1^{er} décembre 1949, soit 5 ans après la Libération, pour que disparaissent les derniers tickets de rationnement (sur le sucre, l'essence et le café), alors que la « carte de pain » n'avait été supprimée qu'en février 1949.

Dès lors, des mesures sont prises qui constituent un **véritable tournant** en matière politique, économique et sociale, et qui laissent **une empreinte durable** sur notre pays jusqu'à aujourd'hui.

Parmi les mesures prises, on retient :

1. Les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 organisant une Sécurité sociale et un système de transferts sociaux :
 - elles créent un système de sécurité sociale sur le modèle « bismarckien » (gestion par les partenaires sociaux, financement par des cotisations à la charge des employeurs et des salariés) ;
 - elles refondent le système des assurances sociales rendues obligatoires par les lois de 1928 (cf. classe de 1^{re}, thème 1 d'histoire) ;
 - elles reconnaissent le rôle complémentaire des mutuelles ;
 - elles créent un régime général qui rassemble l'ensemble des actifs (salariés des secteurs privé et public, exploitants agricoles, travailleurs indépendants et secteurs spécifiques d'activité) tout en reconnaissant la possibilité de maintenir certains régimes particuliers (régimes dits « spéciaux »). La sécurité sociale est généralisée à « tout Français résidant sur le territoire de la France métropolitaine » en mai 1946 et étendue aux fonctionnaires par le décret du 31 décembre 1946.
2. L'ordonnance du 22 février 1945 créant les comités d'entreprises, qui associent les travailleurs à la direction de l'économie et à la gestion des entreprises.
3. Le choix de procéder à des nationalisations afin d'investir dans trois secteurs considérés comme stratégiques pour l'économie nationale et la reconstruction du pays : l'énergie, les transports et le crédit (Charbonnages de France en 1944, la Banque de France et les 4 plus grandes banques commerciales comme la Société Générale ou le Crédit lyonnais en 1945, le gaz et l'électricité en 1946). L'État étant le seul acteur ayant les moyens de relancer l'économie, le poids grandissant du secteur public donne ainsi naissance à une économie mixte.
4. Influencé par le keynésianisme économique, le gouvernement décide d'organiser la production : le Commissariat général au Plan est créé en janvier 1946. Il est dirigé par Jean Monnet et a pour but de lancer un plan de reconstruction et de modernisation de l'économie : la priorité est donnée aux industries de base (énergie, charbon – « la bataille du charbon » –, électricité, ciment, machinisme agricole, transports et sidérurgie). « Le plan est au centre de toute l'activité

Retrouvez éducol sur



économique de l'État »¹ : souple, indicatif, le Plan incite les entreprises privées à investir de façon ambitieuse dans leur équipement, au service de la modernisation du pays. Une « bataille de production » s'engage, à laquelle participent le patronat, les syndicats et l'État. La politique de plein emploi est l'expression des nouveaux devoirs de l'État qui ne se contente pas de verser des allocations chômage, mais qui s'engage à assurer l'emploi pour tous.

À partir de 1947, le Commissariat au Plan profite des fonds du plan Marshall². En matière d'aides économiques américaines, la France reçoit environ 11,8 milliards de dollars (prêts, dons...) sur la période 1944-1957³.

Cette aide s'inscrit dans un contexte politique international et national tendu. Le départ des ministres communistes du gouvernement qui, en tant que députés, avaient refusé de voter la confiance au gouvernement de Paul Ramadier, l'amenant à signer un décret de démission, ainsi que les grandes grèves de 1947 et 1948 en témoignent.

Les défis relevés de la reconstruction

Il faut attendre le tournant 1949-1950 pour que se produise un certain « retour à la normale ». C'est donc à partir de 1949 que les Français peuvent à nouveau oublier les tickets de ravitaillement. En 1950, l'indice de production industrielle est de 128 contre 100 en 1938. Quant au revenu national, il a suivi la même évolution, retrouvant et dépassant à peine en 1949 le niveau de 1929.

Si les réformes structurelles et l'aide américaine expliquent cette reprise, rien n'aurait été possible sans l'ardeur des Français au travail. Ils acceptent des sacrifices importants : semaines de travail de 48 heures dans les secteurs prioritaires (alors que la durée légale est de 40 heures) et restrictions salariales accrues par l'inflation. Près de 800 000 travailleurs immigrés viennent grossir les rangs des travailleurs français entre 1946 et 1962.

Toutefois, il reste beaucoup à faire. Si la production d'électricité est en plein essor, des pans entiers de l'industrie sont vieillissants (textile et bâtiment stagne). Les résultats sont encore fragiles. « Le mieux vivre n'est pas encore au rendez-vous »⁴. Reste que s'ouvre avec l'année 1950 une nouvelle période. Dès 1953, la production industrielle a dépassé de 20 % le niveau de 1938 pour croître au rythme de 7 % par an.

1. Jenny Raflik, *La République moderne, la IV^e République (1946-1958)*, p. 93.

2. Si le contexte est marqué en 1945 par la joie de la libération, la situation se tend en 1947 avec les pénuries et fait craindre une montée du communisme, particulièrement fort en France. Les États-Unis craignent le péril communiste et ont besoin pour maintenir leur économie à flot que les Européens leur achètent des produits. Le plan Marshall est donc un outil économique et politique. Le contexte est celui de la dissolution de la Grande Alliance, de la militarisation et de la mondialisation de l'affrontement entre les États-Unis et l'URSS. L'Europe est un enjeu entre les deux Grands. (cf. Thème 1 : le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945).

3. Cité par Jenny Raflik, *op.cit.*, pp. 191-192.

4. Jean-Pierre Rioux, *Au bonheur la France*, Perrin, 2004, p. 302

« La France impériale se fissure » (Jenny Raflik) devant les aspirations des colonies à l'indépendance

Alors que la Libération en métropole marque la construction d'une République plus juste, plus démocratique et plus sociale, dans les territoires d'outre-mer, la France est confrontée aux défis de la restauration de son autorité et des aspirations des populations aux réformes. Les conceptions françaises de l'empire colonial demeurent traditionnelles. En conséquence, révoltes et répression se succèdent :

- si le 8 mai 1945 marque en métropole la fin de la guerre, le jour est marqué en Algérie par les massacres de Sétif et de Guelma (cf. repères du programme de 1^{re}), dont le bilan se chiffre en milliers de morts ;
- en Indochine, la France est confrontée à une situation complexe : l'administration coloniale française a été totalement désorganisée par l'offensive japonaise de mars 1945. Profitant de cette situation, le communiste Hô Chi Minh proclame l'indépendance de la République populaire du Viêt-Nam le 2 septembre 1945. Les négociations entre la France et Hô Chi Minh échouent, car les représentants de la métropole choisissent de soutenir Nguyen Van Thinh et l'autonomie de la Cochinchine contre le projet indépendantiste. Les hostilités démarrent en décembre 1946 avec l'attaque de Hanoï par les communistes. C'est le début de la guerre avec l'envoi du corps expéditionnaire français ;
- à Madagascar, en mars 1947, une insurrection (qui échoue) déclenche en réaction une violente et meurtrière répression du pouvoir français ;
- au Maroc, en Tunisie – des protectorats français –, la situation est dans l'impasse : les aspirations des nationalistes sont insatisfaites car le pouvoir français ne veut rien céder. C'est la fin de la guerre en Indochine qui conduit le gouvernement français à négocier les indépendances du Maroc (2 mars 1956) et de la Tunisie (20 mars 1956). Cette défaite en Indochine révèle l'avancement du mouvement mondial de décolonisation (lien avec le thème 1).

C'est toutefois la guerre d'Algérie (1954-1962) qui constitue l'événement marquant de la période : elle est une guerre de décolonisation (la guerre franco-algérienne) doublée d'une guerre civile (une guerre franco-française). Ses conséquences politiques sont considérables en métropole, avec en premier lieu la fin de la IV^e République (1958). Département français, peuplé de colons, l'Algérie n'est pas une colonie comme les autres, mais est considérée comme le prolongement de la métropole au-delà de la Méditerranée.

- **Les événements de la Toussaint rouge** (novembre 1954) marquent l'entrée dans la guerre (qui ne porte pas ce nom toutefois ; il est question à l'époque des « événements », c'est-à-dire des événements intérieurs, relevant de la police. Il faut attendre l'an 2000 pour que ces événements soient officiellement considérés comme une guerre). À l'intransigeance française (« L'Algérie, c'est la France » du ministre François Mitterrand) répond l'intransigeance du Front de libération nationale (FLN). Cette guerre s'avère longue et difficile. L'armée française est confrontée à des guérillas, celles du FLN avec « ses six chefs historiques » – dont Mohammed Boudiaf – et celles du MNA de Messali Hadj. L'enchaînement de la violence aboutit à la mobilisation du contingent (et donc de toute une génération de jeunes hommes âgés d'une vingtaine d'années) dans une « sale » guerre où se succèdent des attentats et des massacres tant sur le sol algérien que sur le sol métropolitain. La question devient internationale : le sort de l'Algérie isole la France sur la scène internationale à Bandung et à l'ONU (cf. thème 1).

Retrouvez éducol sur



- **Une crise morale s'installe**, combinaison de plusieurs éléments : les débats autour de la guerre et ses méthodes (en particulier la torture), la guerre et son coût (comment concilier le développement économique en métropole et l'effort militaire et donc financier en Algérie ?), les malentendus entre l'armée et les politiques (le militaire n'est qu'une partie de la solution qui doit rester soumis à la décision politique, se pose la question du nécessaire développement économique et social, d'une autre répartition des richesses en Algérie), entre l'armée et l'opinion publique.
- **Le télégramme du 9 mai 1958** : les généraux Salan, Allard, Massu et Jouhaud, depuis l'Algérie, envoient un télégramme mettant en garde le pouvoir (ici le président de la République, René Coty) sur les conséquences d'un abandon de l'Algérie française. Le 13 mai 1958, en réaction à la formation d'un nouveau gouvernement dirigé par Pierre Pflimlin, un comité de salut public dirigé par les généraux Massu et Salan prend le pouvoir à Alger. Salan se tourne vers De Gaulle pour lui proposer la formation d'un gouvernement de salut public, ce dernier lui répond le 15 mai se tenir « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Devant la menace de guerre civile, le président Coty fait appel au général de Gaulle en lui proposant le poste de président du Conseil. De Gaulle fixe une condition que René Coty accepte, l'établissement d'une nouvelle Constitution. C'est la fin de la IV^e République.

La V^e République : une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation

La crise traversée par la IV^e République en mai 1958 et l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle le 1^{er} juin 1958 traduisent incontestablement une rupture politique de grande ampleur dans l'histoire nationale. Le 3 juin 1958, l'Assemblée adopte une loi qui autorise le gouvernement de De Gaulle à rédiger un projet de Constitution soumis à référendum⁵. Pour la première fois dans l'histoire de la République, cette rédaction n'est pas confiée à une assemblée nationale constituante, mais à un comité constitutionnel réduit, pour agir plus rapidement, autour de Michel Debré.

Un exécutif fort et renforcé, un Parlement au pouvoir limité : la quête de la stabilité gouvernementale

Le tournant du 13 mai 1958 met fin à une histoire politique française organisée autour de la conception parlementaire de la République, bien qu'en théorie le régime né à l'automne 1958 se veuille parlementaire. Mais désormais, face au Parlement (représentant de la nation souveraine qui dans la conception républicaine constituait l'organe suprême et omnipotent des institutions), se dresse un pouvoir exécutif fort aux mains d'un président de la République aux pouvoirs étendus : le chef de l'État devenant « la clé de voûte » des institutions selon les termes de Michel Debré. Avec Charles de Gaulle se modèlent ainsi l'image d'un pouvoir exécutif fort qui fait du président français le dirigeant aux pouvoirs les plus importants de l'Europe démocratique. L'objectif est de donner au gouvernement davantage de marge de manœuvre face au Parlement. Les pouvoirs de ce dernier sont limités. Le remplacement du scrutin proportionnel par le scrutin uninominal majoritaire assure au gouvernement une majorité parlementaire plus stable et plus acquise.

5. La Constitution de la V^e République permet de faire un lien avec le programme d'EMC consacré au débat en démocratie.

La modification constitutionnelle de 1962 ou la refondation de la République :

l'élection du président de la République au suffrage universel légitime la présidentialisation du régime. 1962 est un moment fondateur de la V^e République, qui passe par une crise avec l'Assemblée nationale : le renversement du gouvernement Pompidou en raison du vote d'une motion de censure le 4 octobre 1962. L'ensemble des partis estime que donner la légitimité du suffrage universel à une seule personne revient à lui donner une légitimité et un pouvoir trop grands pour l'équilibre de la démocratie. En réponse, de Gaulle maintient Pompidou et dissout l'Assemblée nationale. Le Sénat s'oppose également au projet gaulliste, de même que le Conseil constitutionnel, qui rend un avis (officieux) défavorable au projet de référendum, le considérant comme non conforme à la Constitution. Malgré tout, de Gaulle maintient le référendum. Les Français se prononcent favorablement à une nette majorité (62 % de « oui »), et le référendum du 28 octobre 1962 consacre l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Le président devient le représentant de la nation, « l'homme de la nation » pour reprendre la formule du général de Gaulle. Cette réforme – dans la ligne des positions gaulliennes – intervient au lendemain de la crise algérienne, du putsch des généraux d'Alger en 1961 et des attentats de l'OAS, dont celui d'août 1962 dit du « Petit-Clamart » contre le général de Gaulle. Pour pérenniser le régime, il fallait fonder l'élection sur le vote populaire direct en affirmant le lien entre De Gaulle et les Français comme plus fort que la médiation des partis politiques. L'année 1962 est donc une année de refondation de la V^e République.

Une société en mutation**La France poursuit sa modernisation dans les années 1960-1970 :**

- l'emploi industriel et tertiaire est marqué par un essor important. Entre 1950 et 1973, le taux de croissance du PIB est de 5 % par an en moyenne, une croissance alors jamais vue;
- dans les années 1960, la France se lance dans une ambitieuse politique industrielle sous la conduite de Georges Pompidou, Premier ministre puis président de la République (1969-1974) : le plan Calcul en 1966, l'inauguration du Concorde en 1971, la sidérurgie sur l'eau (Fos), le développement de l'automobile et du réseau autoroutier, le lancement du TGV (inauguré en 1981). L'État reste le moteur de l'économie française;

Le président Pompidou déclare le 21 septembre 1972 lors d'une conférence de presse : « Chère vieille France ! La bonne cuisine ! Les folies bergères ! Le Gai Paris ! La Haute-Couture ! (...) C'est terminé ! La France a commencé et largement entamé une révolution industrielle ». La présidence Pompidou est marquée par l'investissement public dans le secteur industriel au service de la puissance française.

- l'accroissement de la productivité (de 7 % par an entre 1969 et 1973) et celui des exportations (+ 90 % sur la même période) traduisent ces transformations d'une France plus ouverte aux circuits des flux mondiaux de produits. De grands groupes assurent la visibilité de la France à l'international : Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Thomson Brandt... mais aussi EDF avec le développement du nucléaire civil, Elf-Aquitaine, Renault... Cette modernisation entraîne une refonte de la géographie de l'industrie, avec le déclin des vieux bassins industriels et l'industrialisation de nouvelles régions (Ouest de la France).

Retrouvez éducol sur



Le **destin européen de la France** est confirmé via l'appartenance à la CEE, la réconciliation franco-allemande et la participation de la France aux grands projets européens. (Voir fiche ressource du thème 1 du programme d'histoire).

La période est aussi celle de l'entrée inégale de la France et des Français dans la société de consommation et dans l'accès à de nouveaux modes de vie :

- la période de forte croissance de l'après-guerre améliore les conditions de vie des ménages et voit l'émergence d'une société de consommation dans les années 1960. Sous l'effet du développement de la publicité et de la grande distribution, la « course à la consommation a valeur de plébiscite » (Daumas, 2018). La consommation est désormais associée au bien-être ;
- l'appareil commercial de la France se transforme. Alors que, jusqu'aux années 1960, les petits commerces indépendants et isolés dominaient, une première transformation se produit dans les années 1950 avec le développement du libre-service (en 1959, la France ne compte que 1 663 magasins en libre-service alors que l'Allemagne en recense 17 132 et le Royaume-Uni 6 350), puis des premiers supermarchés et des magasins discount (ainsi Leclerc, né en 1949). La réunion du libre-service et du discount sur une très grande surface de vente s'effectue en périphérie urbaine (les terrains y sont moins chers) : elle est l'œuvre de Carrefour, en 1963. L'entreprise rhônalpine invente ce qui sera plus tard appelé « hypermarché ». Le 15 juin 1963, l'entreprise Carrefour ouvre à Sainte-Geneviève-des-Bois, en région parisienne, un magasin de 2 500 m². L'attractivité (les prix bas) est renforcée par une accessibilité facilitée au magasin. Il ouvre tard le soir, dispose d'un très grand parking et de pompes à essence vendant le carburant bon marché, et il se situe proche d'une route nationale. Toutefois, en 1963, le rattrapage économique est tout juste achevé, l'automobile et le réfrigérateur commencent seulement à se diffuser en masse, et la création d'immenses surfaces périurbaines, mélangeant alimentaire et non alimentaire, semble un peu anticipée pour l'époque. Le succès à grande échelle de l'hypermarché attend donc plusieurs années, et jusqu'en 1968 on n'en compte que 6 en tout. Leur diffusion rapide s'effectue à partir de cette date, et on en recense plus de 400 en 1980. Le développement des hypermarchés est un bon indicateur pour montrer aux élèves l'avancée de la société de consommation en France et les progrès du pouvoir d'achat, puisqu'il nécessite que les clients possèdent une voiture, un réfrigérateur, voire un congélateur, et disposent d'un salaire mensuel suffisant pour acheter d'avance de grandes quantités, profitant ainsi de prix moins élevés ;
- l'accès aux biens de consommation reste limité à un nombre restreint de Français malgré le développement des crédits à la consommation. Bien que l'accès à l'automobile et aux loisirs se démocratise, les inégalités persistent au sein des groupes sociaux. Parmi les exemples d'inégalités, on souligne la question du logement, plus précisément du mal-logement. Les bidonvilles situés aux portes de la capitale accueillent des immigrés et des Français (20 % des habitants des bidonvilles sont des Français qui ne parviennent pas à se loger, selon une enquête du ministère de l'Équipement et du Logement effectuée en 1966). Si la construction de grands ensembles représente à l'époque un grand progrès en termes de confort de vie pour les Français qui s'y installent (jusqu'aux années 1960, beaucoup ne disposent pas de toilettes privées et n'ont pas l'eau chaude au robinet), ils ne logent que 2 % de la population en 1965. Les écarts sont donc forts entre les Français. Ils s'aggravent même, au profit des cadres, qui sont les principaux bénéficiaires de la croissance économique, de l'accès à la consommation de masse et aux loisirs. L'usage de présenter la période 1945-1975 sous les traits d'une période joyeuse est donc à fortement nuancer.

Retrouvez éducol sur



Comme le montre Rémy Pawin, le concept de « Trente Glorieuses » (expression de Jean Fourastié, économiste) doit être utilisé avec prudence. L'usage des guillemets est nécessaire, voire indispensable. Cette expression écrase en effet la période 1945-1975 en l'homogénéisant, faisant oublier les années de survie consécutives de la Seconde Guerre mondiale, négligeant de distinguer deux phases : celle de 1948 à 1962, caractérisée par une forte croissance absorbée par les investissements productifs de la IV^e République et par les guerres coloniales, et celle de 1962 à 1975, « construite et largement reçue comme un moment de progrès social, politique et culturel ».

En fait, si l'expression a fait florès, c'est qu'elle a répondu aux « attentes du tournant des années 1970-1980 ». Selon l'auteur, « Dès lors, elle rend sans doute moins compte de la perception contemporaine des événements que de la nostalgie de la fin du XX^e siècle »⁶.

Depuis quelques années, une autre nostalgie survient avec « les années Pompidou » (années 1960-74).

À compter des années 1970, les services représentent désormais plus de la moitié des dépenses des ménages, l'offre des produits devient de plus en plus diversifiée. L'accélération des progrès technologiques et des nouveaux moyens de communication fait naître de nouveaux besoins, soulignant une entrée plus marquée dans la société de consommation.

De nouvelles aspirations sont le résultat de ces évolutions sociales :

- **d'abord celles d'une population jeune** : les classes d'âge du *baby-boom* accèdent à l'âge adulte à partir de la fin des années 1960. Des aspirations nouvelles se font jour, dans une société qui reste corsetée par des traditions patriarcales. Ces aspirations s'expriment notamment en mai 1968 ;
- **la « crise de mai 68 »** concentre des contestations multiples : en premier lieu celle de la jeunesse qui remet en cause le fonctionnement de la société, mais aussi le pouvoir et l'autorité tels qu'ils s'exercent. Elle concerne d'abord les étudiants, mais s'étend aux ouvriers et salariés, et paralyse le pays pendant plusieurs semaines. Les affrontements sont violents et effraient les citoyens. Le général de Gaulle semble d'abord impuissant, puis s'affirme comme le garant de l'ordre, et dissout l'Assemblée nationale pour se donner une nouvelle légitimité, alors que son gouvernement négocie. Il sort vainqueur des élections, ce qui met fin à la crise ;
- de la crise sont issus les « Accords de Grenelle » (27 mai 1968) qui proposent une augmentation de 35 % du SMIG (il passe à 3 francs de l'heure), de 10 % des salaires, une réduction du temps de travail (avec l'objectif de ramener réellement la durée du travail à 40 heures, et un abaissement de 2 heures de la durée maximum autorisée, à 48 heures), un renforcement du droit syndical (loi du 27 décembre 1968 sur la création de la section syndicale d'entreprise et du délégué syndical dans les entreprises de 50 salariés et plus) ;
- dans les années 1970, une série de lois sont votées qui s'inscrivent dans le projet de « nouvelle société » : la mensualisation des salaires et la création du SMIC (1970), la généralisation de la formation professionnelle et la reconnaissance du congé de formation (1971), la majorité à 18 ans (1974), la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (1975), la garantie de ressources pour les chômeurs (1974). La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits.

En 1975, la réforme Haby crée le « collège unique » et crée les lycées d'enseignement professionnel. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle continue se développe depuis la loi Delors de 1971.

Une République en évolution face aux défis de la mondialisation : « la France à l'heure du monde » (L. Bantigny)

Des changements durables s'imposent au tournant des années 1980. L'accélération et la généralisation des échanges commerciaux et financiers définissent de nouvelles règles qui ont pour conséquence l'installation dans le chômage de masse. Aux crises économiques des années 1970 succèdent les tensions liées au processus de mondialisation qui s'accélère dans les années 1980. Le régime républicain s'adapte dans ses institutions et son fonctionnement, comme en témoignent les révisions constitutionnelles : celles rendues nécessaires par les évolutions du projet européen, celle modifiant la durée du mandat présidentiel, celles liées aux préoccupations environnementales.

La France « touchée au cœur »

Notre pays connaît à partir des années 1970 un processus de désindustrialisation (en 1981, la production industrielle baisse de 7 % en un an par exemple) et le développement du chômage de masse. La France compte 1,3 million de chômeurs en 1980, 1,9 million en 1990, 2,2 millions en 2000, 2,4 millions en 2004⁷ (données de l'INSEE et de la Banque de France). Si en 1980, 5,4% de la population active était au chômage, c'est près de 7,9 % en 1990 et 8,6 % en 2000. De 2000 à 2009, le taux oscille autour de 8 ou 9%.

Des transformations économiques majeures se produisent avec l'accélération de la désindustrialisation, la France misant sur le développement du secteur des services. Des pans entiers de l'économie connaissent des restructurations accompagnées de fermetures coûteuses en emplois. Les Français regardent avec une certaine nostalgie les années 1960 et le plein-emploi.

Toute la France est touchée, mais certaines régions, comme les bassins du Nord et de l'Est, marquées par certains types d'industrie (sidérurgie, textile) et exposées à la concurrence des nouveaux pays industrialisés puis des pays « émergents » (Chine), sont touchées de plein fouet. Une véritable « purge » se produit en 1983 avec des suppressions massives d'emplois dans les mines, la sidérurgie, la construction navale, malgré les nationalisations de 1982.

Les disparités territoriales sont plus visibles, mettant à l'épreuve le projet républicain, d'autant que le pouvoir d'achat diminue. La misère s'étale au grand jour, conduisant notamment à la création médiatique par Coluche des « Restos du Cœur » en 1985.

Parmi les réponses apportées par les pouvoirs publics, les lois Auroux (novembre et décembre 1982), dans une volonté d'augmentation de la productivité française, ont pour objet de faciliter la négociation dans les entreprises en permettant davantage aux travailleurs de s'exprimer sur leurs conditions de travail et le fonctionnement de l'entreprise, en obligeant à une négociation salariale une fois par an, en instaurant les comités d'hygiène et de sécurité, en protégeant les délégués syndicaux.

7. On renvoie le lecteur à [l'infographie du magazine Alternatives économiques](#), disponible en ligne, le chômage de 1980 à 2009 (France).

L'adaptation de l'outil productif au nouveau contexte conduit à développer la robotique et le numérique. Mais ces adaptations supposent des investissements que l'État soutient à partir de la fin de 1981. De même, disposer d'une population active plus qualifiée est un défi qui explique le projet de développer la qualification des jeunes sortant du système éducatif : c'est l'enjeu de la création du baccalauréat professionnel en 1985.

Dans le champ de l'éducation, le système éducatif français se transforme (Lembré, 2016). En 1985, le gouvernement socialiste annonce sa volonté de conduire 80 % d'une classe d'âge « au niveau du baccalauréat » en l'an 2000. La création du baccalauréat professionnel s'inscrit dans cette logique avec une double perspective. Selon les propos du ministre de l'Éducation nationale de l'époque, J.-P. Chevènement, il s'agit de donner toute sa place à l'enseignement professionnel et d'en faire une filière scolarisée à égale dignité avec les autres. Cette décision politique s'inscrit également dans la recherche d'une meilleure adéquation entre le niveau de qualification des jeunes actifs et les besoins d'un monde économique en transformation pour mieux lutter contre un chômage persistant. Désormais, aux côtés des classes de CAP et BEP, le baccalauréat professionnel ouvre les portes des études supérieures aux bacheliers des filières professionnelles afin de poursuivre leurs parcours de formation.

Une République qui s'adapte

Le tournant politique de 1981 que constitue l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République n'en est pas pour autant une rupture, puisque la gauche au pouvoir adopte rapidement (dès la fin de 1981) une politique donnant la priorité aux investissements et diminuant les dépenses publiques. De plus, l'arrivée au pouvoir d'un candidat hostile aux institutions de la V^e République ne débouche pas sur leur remise en cause, François Mitterrand se coulant dans le fonctionnement institutionnel hérité de la période gaullienne. De même, les périodes de cohabitation (1986-1988, 1993-1995) ne bloquent pas le fonctionnement des institutions, qui montrent leur souplesse.

Les institutions se modernisent avec un ensemble de lois :

- les lois de décentralisation (1982-1983) transfèrent aux présidents des conseils généraux l'exécutif départemental ; elles créent des régions comme collectivités territoriales ;
- un renforcement de l'autorité présidentielle et de la personnalisation de la politique se produit avec l'instauration du quinquennat en 2000 et la tenue de l'élection présidentielle juste avant celle des élections législatives, ce qui affaiblit l'Assemblée en renforçant le lien de sa majorité au président de la République ;
- le destin européen de la France est confirmé, notamment avec la ratification du traité de Maastricht en 1992.

Mais une société plus sensible aux inégalités, aux discriminations et aux questions environnementales :

- le monde du travail est soumis à de fortes concurrences, qui poussent notamment à l'individualisation des salaires et des carrières ; les ouvriers sont « tertiarisés » (manutentionnaires, employés au tri, agents de transport, chargés d'entretien) et sont moins visibles ; les employés les moins qualifiés sont déclassés ;

Retrouvez éducol sur



- les femmes dénoncent les inégalités qui leur sont faites sur le plan salarial et sur le plan professionnel (salaires, surreprésentation dans les métiers non qualifiés, par exemple), sur leur place au sein de la représentation nationale. La [loi du 6 juin 2000 sur la parité](#) s'inscrit dans ce contexte pour leur donner une place au sein du monde politique ;
- la plus grande acceptation des différents choix de vie et de la place des homosexuels dans la société conduisent à une évolution de la « famille » avec la création du PACS (pacte civil de solidarité) en 1999. Ce contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune concerne autant les couples de sexes différents que ceux de même sexe. Cette mesure trouve un prolongement dans la [loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous](#) ;
- la question environnementale s'impose progressivement dans le débat politique depuis la fin des années 1980 avec l'émergence du parti « les Verts ». Cette nouvelle sensibilité à l'urgence environnementale conduit à l'adoption de la [Charte de l'environnement](#) en 2004, inscrite en 2005 dans la Constitution (liens possibles avec les thématiques en lien avec le développement durable en géographie et en EMC).

En conclusion

Depuis 1945, notre pays a connu des changements politiques, économiques, sociaux, culturels majeurs et accélérés : ceux qui sont nés avant la Seconde Guerre mondiale disent les profondes transformations du pays.

Une période d'un long essor économique, de progrès sociaux, de développement du consumérisme

Cette période a été marquée par des progrès matériels considérables : santé, confort domestique, démocratisation dans l'accès aux biens de consommation (automobile, voyage, avion, télévision, téléphone), grands magasins, démocratisation de l'accès à l'école...

Attitudes et mentalités ont évolué en matière de droits, de sensibilité aux discriminations, comme en témoigne l'évolution de la place des femmes, des enfants, des jeunes... Toutefois, la société est aussi devenue plus individualiste et sujette au développement du communautarisme.

C'est la IV^e République qui a amorcé le processus de modernisation après avoir géré la reconstruction de l'après-guerre. L'État a joué un rôle déterminant dans cette phase de transformation. Mais le maintien de la pauvreté et des écarts sociaux est une réalité durable (au cœur des années 1960, la France compte 5 millions de pauvres, des bidonvilles existent aux portes de la capitale. Plusieurs millions de Français vivent encore dans la pauvreté au début du XXI^e siècle).

La France a accédé à la maturité démocratique

Née de l'instabilité de la IV^e République et de la crise algérienne, la V^e République a assuré la stabilité institutionnelle depuis 1958, soit depuis plus de 60 années. C'est le deuxième régime républicain le plus long derrière la III^e République, qui dura 70 ans. La V^e République montre une capacité d'adaptation aux situations politiques inédites (cohabitation), aux engagements internationaux de la France (construction européenne, engagements environnementaux...), adaptation matérialisée par plusieurs révisions constitutionnelles.

Retrouvez éducol sur



Cette République est sous l'œil des médias : le très important développement des médias, en particulier des médias audiovisuels et leur plus grande liberté transforment le rapport des citoyens au politique, avec les sondages comme objet central. Internet et les réseaux sociaux accélèrent encore cette évolution.

Une adaptation aux défis de la mondialisation ?

La mondialisation a provoqué des transformations économiques et sociales qui ont accru les disparités entre les Français malgré des politiques de redistribution (impôts, prestations sociales), elles-mêmes rendues plus difficiles par le chômage de masse qui réduit fortement les moyens financiers de l'État

Mais la France dispose de solides atouts : son École, ses chercheurs (numérique, médecins, savants...), ses réseaux et équipements (transports, hôpitaux...) même si son modèle économique et social est régulièrement mis en question, en particulier autour de la place centrale qu'y occupe toujours l'État.

Articulation avec le thème 1

Le thème 2 « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » peut être exploité, notamment en lien avec les positionnements de la France dans le contexte de la guerre froide, dans le processus de décolonisation ou dans le cadre du projet européen. Le programme mentionne que « Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances ». L'articulation avec le thème 1 est donc primordiale dans la compréhension des logiques de l'échelle internationale à ses conséquences en France. La ressource sur le thème 1 du programme comporte des développements sur cette question en la proposant comme un support pour articuler les deux thèmes. Elle peut donc être développée dans le thème 1 et faire l'objet d'un rappel, relié au contexte national, ou être étudiée dans ce thème.⁸

La dimension sociale et culturelle s'inscrit pleinement dans le cadre de ce thème 2. Il s'agit, au fil des événements, de mettre en lumière les bouleversements et changements durables que connaît la société française.

Ce programme enseigné en classe Terminale, dernière année du cycle de baccalauréat professionnel, réinvestit aussi bien les capacités, notions et mots clés que les repères travaillés au cours des années précédentes.

8. Ressource « [Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945](#) », pages 11 et 12

Démarche d'étude

Orientations pour la mise en œuvre

L'enseignant dispose d'une complète liberté pédagogique pour travailler ce thème. Au regard des contraintes horaires, les axes suivants doivent être pris en considération.

Privilégier une lecture globale de la période

La période est marquée par des liens complexes entre les transformations politiques, économiques et sociales. Ces transformations doivent être analysées dans leurs **interrelations** et non isolées les unes des autres. Le point de difficulté est que, pour cette période, les chronologies politiques, sociales, économiques sont « entremêlées, décalées et parfois cumulées » (Jean Vigreux). Pour le professeur, il est possible d'intégrer les transformations économiques et sociales dans chaque sous-période ou de faire une partie qui rassemble les dimensions économiques et sociales sur le temps long.

Comprendre l'installation durable d'institutions politiques démocratiques

Cette période est riche en événements : un élément incontournable à mettre en lumière est le contexte d'installation de la V^e République et les raisons qui expliquent sa durée jusqu'à aujourd'hui. Les élèves doivent connaître les principales réformes institutionnelles (1958, 1962 par exemple).

Prendre appui sur les acquis des élèves

Le thème « la France depuis 1945 » a été étudié par les élèves au collège, comme le rappelle la liste des repères et mots-clés. Il est donc essentiel de prendre appui sur les acquis des élèves.

Reconnaître le rôle des actrices et des acteurs

« La métamorphose » de la société française depuis 1945 (Bantigny et *al.*, 2015) rend visible de nouveaux acteurs dans la société : les jeunes, les femmes ou les populations immigrées. Comprendre la façon dont ces acteurs se définissent et évoluent, leurs actions, leurs mobilisations, les débats qui les animent, permet d'illustrer de façon efficace ces transformations sociales.

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/ Repères/Capacités)

La logique d'organisation du programme de terminale reste identique aux années antérieures : l'entrée par les capacités guide la construction de la séquence. Le réinvestissement de notions, connaissances et repères travaillés au cycle 4 puis en seconde et première professionnelle peut aider l'élève à consolider ses acquis et construire de nouvelles compétences.

L'année de Terminale est également celle de la validation des compétences travaillées au cours du cursus. Il convient d'apporter une attention particulière au travail personnel de l'élève. En confrontant l'élève à ses acquis et à ses difficultés, le professeur le met en mesure de progresser.

Pistes de mise en œuvre des capacités

Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art....)

Les documents iconographiques sont régulièrement utilisés en classe. Toutefois, ces documents sont souvent utilisés à des fins d'illustration ou de prélèvement, alors que la démarche d'analyse historique n'est pas toujours suffisamment consolidée.

Pour la période considérée, les ressources iconographiques sont multiples et nombreuses, notamment les ressources audiovisuelles. [Le site de l'INA propose de nombreux parcours pédagogiques](#) permettant de mener des analyses historiques contextualisées.

L'exemple proposé est celui de la lutte des femmes et des actions du Mouvement de libération des femmes, le MLF. L'activité proposée consiste à accompagner les élèves dans une démarche d'analyse historique de document en intégrant une part de travail en autonomie. Il ne s'agit pas de faire du travail sur cette capacité une activité de bachotage, mais d'en faire une réelle situation d'analyse historique.



Source : Graffiti dans le métro annonçant la grève des femmes et une date de préparation (le 20 février). [Image fixe] / Catherine Deudon, photographie numérique : n. et b, Février 1974, cote 32 AF, Fonds Catherine Deudon, Centre des Archives du Féminisme.

Retrouvez éducol sur



L'activité proposée prend appui sur les photographies de Catherine Deudon, photographe et militante féministe française. Le professeur peut proposer une analyse de la photographie en classe entière pour rappeler la démarche d'analyse de ce type de document avec les élèves ou apprentis afin de mettre en lumière comment les militantes du MLF exploitent l'espace public pour véhiculer leurs idées.

Cette photographie prise dans le métro de Paris représente une affiche publicitaire que des femmes ont transformée en moyen de communication. Catherine Deudon, photographe professionnelle, a suivi dès les années 1970 les actions du MLF. Son travail donne « à lire le basculement symbolique de la présence des femmes dans l'espace public au nom d'une identité affirmée (après 1970) » (Michelle Zancarini-Fournel).

L'intérêt de ce document est de mettre en lumière l'action menée par les femmes pour agir et devenir des actrices de la sphère publique alors que la publicité et l'ensemble de la société les cantonnent pour partie à l'espace privé.

Cette publicité de La Redoute loue les atouts de la vente à distance (ce qui permet d'évoquer la société de consommation, l'accès croissant au crédit à partir des années 1960). Dans cette représentation, la femme est cantonnée à l'espace domestique. L'entreprise de vente à distance La Redoute permet aux femmes, sous couvert de bien-être et de facilité, de faire leurs courses « à plat ventre » ; l'entreprise présente cette possibilité comme une nouveauté et un progrès (référence au téléphone). Il s'agit d'un premier niveau possible de lecture. Le professeur peut également évoquer les évolutions de longue durée perceptibles à travers le document, en rappelant par exemple qu'en 1965, la loi autorise les femmes mariées à disposer de leur argent et à signer un contrat de travail sans l'accord de leur mari. C'est un moment très important dans l'émancipation des femmes qui leur accorde une autonomie financière. Ne peut-on voir dans cette femme qui fait ses courses la traduction en actes de cette autonomie financière ? De même que la pose traduit également une évolution des mentalités sur la représentation des femmes, présentée comme plus libre, cheveux détachés. Le professeur peut enfin montrer, à partir de cette double lecture, que même si les femmes gagnent en autonomie en accédant plus largement au marché du travail, cela ne remet pas du tout en cause le rôle domestique qui leur est traditionnellement attribué, et qu'elles doivent assurer en plus. Cette question dite de la « double journée » se trouve au cœur des combats féministes.

Mais le graffiti (« Grève des femmes pour mai 1974 ») introduit une autre lecture : il illustre surtout la remise en question de la place des femmes dans la société. Le deuxième niveau de lecture permet d'analyser l'appropriation de l'espace publicitaire (ici du métro) pour et par les femmes afin de défendre leurs droits et d'affirmer leur place. Le graffiti appelle à la grève, une grève réfléchie, planifiée, organisée (rendez-vous en février pour la grève de mai). Le MLF a marqué les années 1970 par ses actions et manifestations et a contribué à ce que les femmes obtiennent davantage de droits, dont ceux relatifs à la maîtrise de leur fécondité.

Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse) : « Des traces du passé aux documents sources de l'histoire »

Depuis la classe de seconde, les élèves ou apprentis étudient des textes historiques qu'ils apprennent à questionner et à expliquer. En terminale, forts de tous leurs acquis antérieurs, ils peuvent préparer sereinement la deuxième partie de l'épreuve du baccalauréat.

Retrouvez éducol sur



Il s'agit donc de parfaire leur maîtrise de l'exercice en remédiant aux difficultés rencontrées le cas échéant. Des temps en autonomie (travail de préparation à la maison par exemple) peuvent être proposés, de même que des aides et des soutiens à l'analyse.

La période étudiée est riche en discours, témoignages de toutes sortes.

La proposition qui suit s'appuie sur un travail d'analyse d'un document par groupe de deux élèves.

L'activité se décompose en quatre temps pouvant combiner un travail en présentiel et un travail à distance. L'activité peut être filée tout au long de la séance, permettant aux groupes d'élèves d'intervenir au fur et à mesure de la mise en œuvre du thème, ou être massée en fin de séquence.

1. Il s'agit d'abord de **proposer à l'ensemble de la classe une liste de discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse** qui embrassent l'ensemble de la période et traitent les différentes thématiques, tant sociales, économiques, politiques que culturelles. La classe est divisée en groupes de deux élèves, chacun d'entre eux se voit confier un texte sous format papier.
2. Chaque groupe a la charge de **présenter** le plus précisément possible le document (sa nature, son auteur, le contexte de publication, les idées essentielles). Les élèves doivent classer les informations contenues et les **expliquer** à partir de leur cours en mobilisant des repères, des notions, des mots-clés et des connaissances.
3. Ils peuvent rechercher des documents complémentaires afin de les croiser avec le premier document (vidéo, photo, archives, articles de presse...). Le site de l'INA peut être exploité à cette occasion. Cette partie peut se faire à la maison.
4. Les groupes d'élèves présentent l'analyse de documents **oralement** (durée : 5 minutes) avec un support numérique de quelques diapositives (le professeur peut définir le nombre de diapositives). L'espace numérique de travail de l'établissement peut également accueillir leur production.

À titre d'exemples, les références aux ressources peuvent être utilisées : sans exclusive, **le professeur privilégie toujours les documents en lien avec les repères au programme.**

Discours :

- Charles de GAULLE, Discours prononcé à Bayeux, le 16 juin 1946.
- Léon BLUM, Discours prononcé à Paris, le 29 août 1946.
- Charles de GAULLE, Discours prononcé à Épinal, le 29 septembre 1946.
- Robert SCHUMAN, Déclaration du 9 mai 1950.
- Jean MONNET, Discours prononcé devant le *National Press Club*, à Washington, le 30 avril 1952.
- Abbé Pierre, Appel radiodiffusé du 1^{er} février 1954.
- Charles de GAULLE, Discours prononcé à Alger, le 4 juin 1958.
- Charles de GAULLE, Intervention télévisée et radiodiffusée du 23 avril 1961.
- André MALRAUX, Discours prononcé devant le Panthéon, à Paris, le 19 décembre 1964.

Retrouvez éducol sur



- Charles de GAULLE, Discours radiodiffusé du 30 mai 1968.
- François MITTERRAND, Discours prononcé au Congrès d'Épinay le 13 juin 1971.
- Simone VEIL, Discours à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974.
- Robert BADINTER, Discours prononcé devant l'Assemblée nationale, le 29 mai 1981.
- François MITTERRAND, Discours prononcé à Cancun, le 20 octobre 1981.
- Aimé CÉSAIRE, Contribution sur la Négritude à l'occasion de la première Conférence des peuples noirs de la diaspora, à Miami, le 26 février 1987.
- Dominique de VILLEPIN, Discours devant le Conseil de Sécurité des Nations unies, à New York, le 14 février 2003.

Textes de loi :

- [Préambule de la constitution du 27 octobre 1946](#).
- La [déclaration universelle des droits de l'Homme](#) de 1948.
- La [Constitution du 4 octobre 1958](#).
- La [loi Debré sur les rapports entre l'État et les établissements scolaires privés](#) de 1959.
- La [loi Veil](#) de 1975.
- Les [lois Auroux sur le droit du travail](#) de 1982.
- Les [premières lois de décentralisation](#) de 1982.
- La [loi sur la parité aux élections](#) de 2000.
- La [loi sur le port des signes religieux dans les établissements scolaires](#) de 2004.
- La [charte de l'environnement](#) de 2004.
- La [loi dite « sur le voile intégral »](#) de 2010.

Des portails gouvernementaux permettent d'accéder aux ressources intégrales :

- [Ministère de l'Intérieur](#)
- [Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#) :
- [Présidence de la République](#)

Mémoires

De la même manière, les publications des mémoires de femmes et d'hommes politiques ou d'acteurs sociaux importants se sont multipliées. Elles peuvent être l'occasion de travailler, en sélectionnant des extraits pertinents, l'analyse de ce type de document avec les élèves et de les accompagner à distinguer mémoires et histoire.

À titre d'exemples :

- Charles de GAULLE, *Mémoires d'espoir*, éd. Plon, 1970.
- François MITTERRAND, *Mémoires interrompus*, Paris, 1996.
- Simone VEIL, *Une vie*, Stock, 2007.

Témoignages, articles de presse

Les publications de témoignages sont abondantes, démontrant l'intérêt du public pour ce type de documents. Les sites des journaux proposent un accès gratuit à leurs archives. De même le site [Retronews](#) de la BNF offre des archives de la presse jusqu'à 1950.

Retrouvez éducol sur



Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique : la naissance de la V^e République

Affiche de *Paris Match* : Une de *Paris Match* n°492 du 13 septembre 1958.



Cette une de *Paris Match* est datée du 13 septembre 1958. Elle renvoie à la présentation le 4 septembre 1958, par le général de Gaulle – alors président du conseil – de la nouvelle Constitution aux Français. Des [archives de l'INA](#) permettent de diffuser ce moment.

Retrouvez éducol sur



Après une arrivée au pouvoir dans une atmosphère de manifestations, d'insurrections et de crainte de guerre civile (entre le 13 mai et le 3 juin), le général de Gaulle a chargé une commission de travailler sur une nouvelle constitution. Sous la direction de Michel Debré, garde des Sceaux, la commission prépare un texte dans l'esprit du discours de Bayeux, prononcé par de Gaulle en 1946, en tenant compte des remarques du socialiste Guy Mollet. Le renforcement du pouvoir exécutif et la limitation du pouvoir législatif constituent les deux axes de la réforme au nom de la nécessaire stabilité gouvernementale (cf. *supra*). Le chef de l'État devient ainsi la « clé de voûte » des institutions, tantôt perçu comme un « monarque républicain » pour ses opposants, tantôt comme un « arbitre national » au-dessus des partis, selon les termes empruntés à Charles de Gaulle lui-même. Avec ce discours, Charles de Gaulle lance la campagne du référendum, le peuple français étant amené à se prononcer le 28 septembre 1958 sur la nouvelle constitution.

L'activité proposée repose sur une analyse de la une de *Paris Match*. L'enseignant peut choisir de confronter le document au discours prononcé par de Gaulle (transcrit sur Lumni). Il peut également choisir d'exploiter les images audiovisuelles de l'époque et s'appuyer sur [le dossier pédagogique proposé par l'INA](#) :

- le travail peut commencer par une description méthodique et précise de la photographie : l'omniprésence du « V » – de la V^e République et de la Victoire (drapeau, garde républicaine) – ou les couleurs du drapeau tricolore. Il s'agit d'une première étape de lecture. Le professeur explique le lien avec le « V » de la Victoire, symbole de la Résistance et la France libre, dont de Gaulle a été le chef et d'où il tire sa légitimité. (Cf. la croix de Lorraine entourée du « V »);
- le travail peut ensuite être enrichi avec un point sur la symbolique du lieu (place de la République à Paris) et de la date du 4 septembre, retenue car c'est le jour anniversaire de la proclamation de la III^e République, qui avait enraciné durablement le régime républicain en France. C'est l'occasion pour le professeur de réactiver les acquis de la scolarité au collège et au lycée (repères). Si de Gaulle présente aux Français la nouvelle constitution, il la présente également à la République, symbolisée par Marianne accompagnée par les allégories de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Le professeur peut souligner comment le pouvoir se met en scène dans des cérémonies officielles retransmises par les médias, dont la télévision, qui commence alors son rapide essor ;
- une lecture complémentaire permet d'aborder le rôle des médias que sont la presse écrite, la radio et la télévision au cours de la période. De 1940 à 1945, de Gaulle a beaucoup utilisé la radio. Sous sa présidence, il utilise ensuite la télévision : il donne des conférences de presse régulièrement et reçoit le journaliste Michel Droit pour des « conversations ». Lors des événements de mai 68, il n'utilise toutefois que la radio. De Gaulle a perçu très tôt l'importance des médias et du soin à porter à sa communication. À cette époque, radio et télévision sont sous contrôle de l'État (la Radiodiffusion Télévision Française est créée en 1964).

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires

Le thème permet d'établir des liens avec d'autres disciplines :

- en géographie : « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » (classe de première);
- en français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale);
- en EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).

Au regard des thématiques évoquées en lien avec les transformations du monde économique, ce thème trouve des prolongements dans le cadre des dispositifs pluridisciplinaires suivants :

- le chef-d'œuvre : l'évolution des modalités de travail, les transformations des métiers...
- La co-intervention : le travail des compétences d'analyse critique de documents.

Écueils à éviter

- Raconter la guerre d'Algérie dans sa globalité alors qu'il faut en étudier les conséquences politiques en métropole.
- Ne proposer qu'une lecture politique de la période. Les dimensions économiques, sociales et culturelles font partie du sujet.
- Ne proposer qu'une lecture caricaturale de l'impact de la mondialisation.
- Faire une histoire militante des événements.
- Sous-estimer l'influence des médias à partir des années 1960.

Pour aller plus loin

Bibliographie indicative

En caractères gras, les ouvrages à consulter en priorité.

- Artières, P. et Zancarini-Fournel, M., *68 : Une histoire collective, 1962-1981 : avec 92 photographies inédites*, La Découverte, 2018.
- **Bantigny, L., *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Le Seuil, 2013.**
- **Bantigny, L., Raflik, J., & Vigreux, J.. « La société française de 1945 à nos jours », *La Documentation photographique* n° 8107, La Documentation française, 2015.**
- Berstein, S., *La démocratie libérale*. Presses Universitaires de France, 1998.
- Daumas, J.-C., *La révolution matérielle : Une histoire de la consommation : France, XIX^e-XXI^e siècle*. Flammarion, 2018.
- **Lecoq, T., *Enseigner De Gaulle, Réseau Canopé*, coll. « Maîtriser », 2018.**
- Lembré, S., *Histoire de l'enseignement technique*, La Découverte, 2016.
- Noiriel, G., *Les ouvriers dans la société française*, Le Seuil, coll. « Points », 2002.
- Noiriel, G., *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIX^e-XX^e siècle)*, Le Seuil, coll. « Points », 2016.

Retrouvez éducol sur



- Noiriél, G., *Une histoire populaire de la France : De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, 2019.
- Prost, A., *Petite histoire de la France : De la belle époque à nos jours* (7^e éd.), Armand Colin, 2013.
- **Raflik, J., *La République moderne, la IV^e République* (1946-1958), Le Seuil, 2018. [une remarquable synthèse, un ouvrage très utile].**
- Rioux J.-P., *Au bonheur la France*, Perrin, 2004.
- Tricaud S., *Les années Pompidou*, Belin, 2014.
- Troger, V. et Pepel P., *Histoire de l'enseignement technique*, Hachette éducation, 1993.
- **Vigreux, J., *Croissance et contestations : 1958-1981*. Le Seuil, 2014.**

Sitographie indicative

- INA.fr
- [elles@centrepompidou](#) : site du parcours thématique autour de l'exposition sur les artistes femmes.
- [Consommation de masse ou consommation de classes?](#) par S. Daumas sur France Culture, 09/01/2019.
- L'histoire par les objets :
 - « [40 objets de la mondialisation](#) » par P. Singaravélou, France Culture, 2021.
 - [Faire l'histoire par le prisme des objets](#) coordonné par P. Boucheron, Arte, 2021.